



Communiqué
Pour diffusion immédiate

La Fédération Histoire Québec accueille très favorablement le rapport de la Vérificatrice générale sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier au Québec

Montréal, le 3 juin 2020 – « La Fédération Histoire Québec (FHQ), affirme son président, Richard M. Bégin, ne peut que se réjouir des conclusions et recommandations de la Vérificatrice générale du Québec à propos de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier du Québec. »

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur le patrimoine culturel*, le 19 octobre 2012, on assiste à une vague sans précédent de démolition de bâtiments patrimoniaux. Cette vague est due en bonne partie à une délégation accrue de pouvoirs aux municipalités mal informées, mal formées, mal équipées, trop dépendantes des taxes immobilières et aussi trop proches des promoteurs locaux, mais elle est aussi le fruit d'un retrait, voire même d'un désengagement du ministère de la Culture et de ses bureaux régionaux dans le dossier du patrimoine bâti et naturel au Québec.

Nos mémoires de 2008 et de 2010 avaient mis en garde le gouvernement du Québec contre ces risques potentiels du projet de loi qui est devenu la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec et avaient suggéré diverses recommandations qui auraient permis au gouvernement de mieux contrôler la suite des choses, de mieux guider et accompagner les municipalités, de mieux les appuyer sur le plan technique et de l'expertise, et, en collaboration étroite avec le milieu associatif en patrimoine, de mieux informer et sensibiliser la population en général sur l'importance de son patrimoine.

Depuis de nombreuses années, d'autres rapports comme le rapport Arpin (1999), auquel nous avons aussi collaboré, et le rapport Corbo-Courchesne (2016) ont avancé des recommandations similaires.

Le rapport de la Vérificatrice générale, ce matin, confirme nos constats et propose des recommandations qui, enfin, nous apportent une lueur d'espoir pour le patrimoine immobilier du Québec, au cœur de notre identité culturelle, mais aussi très important sur les plans social, économique (notamment touristique) et écologique (développement durable).

Comme le ministère de la Culture, dans ses propres commentaires, « accueille favorablement les recommandations du Vérificateur général du Québec », tout en exposant les contraintes financières, humaines et organisationnelles auxquelles il est confronté, nous sommes confiants que le gouvernement actuel saura rapidement prendre les mesures qui s'imposent pour modifier rapidement la loi, si nécessaire, et surtout les façons de faire en matière de patrimoine immobilier au Québec. Souhaitons que ce rapport soit l'amorce d'un plan d'action pour un grand chantier en patrimoine. Devant ce défi de taille, nous offrons notre totale collaboration et celle de nos sociétés membres, engagées dans la protection de notre patrimoine culturel. Leur apport dans la préparation et la diffusion des inventaires ne devrait pas être négligé.

– 30 –

Pour plus d'informations :

Richard Bégin, 819-665-8993
Clément Locat, 450-588-2694
MariFrance Charrette : 514-525-8771